

Département Élevage et Produits – Santé Publique Vétérinaire
Approfondissement en Santé et Productions des Ruminants
Année universitaire 2026-2027

Voir fiche syllabus de l'approfondissement sur l'intranet de l'ENVT

Objectifs généraux (NB : ce qui suit ne traite pas de la A6 Médecine de Population, traitée plus loin)

L'enseignement d'approfondissement proposé ici s'adresse à des étudiants qui souhaitent exercer une activité en relation directe avec le domaine de la pathologie des ruminants. Il peut s'agir soit de l'exercice libéral, soit d'une activité salariée en entreprise ou coopérative, ou de consultant au sein de la filière 'ruminants'.

La formation vise à fournir des compétences et des perspectives professionnelles qui permettront de tirer profit des opportunités offertes par ce domaine de la production agricole.

Cet enseignement a pour objectif :

- de mettre en œuvre la démarche diagnostique et la recherche de solutions appliquées au problème de gestion de la santé dans les élevages de ruminants,
- d'acquérir une autonomie en médecine individuelle et collective des bovins, ovins et caprins.
- d'approfondir les connaissances du fonctionnement et de l'organisation actuels des filières ruminants, et de leurs évolutions.

Objectifs scientifiques, techniques et pédagogiques

- Acquisition de connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la gestion des élevages et de la santé des espèces de rente
- Apprentissage des gestes et savoir-faire en médecine, chirurgie et nécropsie des ruminants
- Apprentissage de la communication orale et écrite :
 - communication écrite sous forme de rédaction de rapports de cas (animaux hospitalisés, vus en autopsie, diagnostic d'élevage)
 - communication orale sous forme de présentation de résultats (cas d'animaux hospitalisés, autopsiés, diagnostic d'élevage) et d'analyse critique de publications scientifiques (« journal club »).

Modalités d'enseignement

L'enseignement sera organisé de la façon suivante en 2 séquences pédagogiques : un enseignement théorique, un enseignement pratique sur le site de l'ENVT (filières « classique » et « ENVT+ stage ») ou en alternance en clientèle et sur le site de l'ENVT avec des modalités particulières (filière « tutorat »).

1. Un enseignement théorique obligatoire de deux semaines (« tronc commun ») en septembre 2026 pour tous (filière « classique », filière « ENVT+ stage » et filière « tutorat ») :

Seront notamment abordées :

Les élevages et leur environnement

Systèmes d'élevage

Economie des filières d'élevage au niveau national et international

Génétique

Relations alimentation - production - santé – reproduction

Enregistrement et exploitation des données de l'élevage

Economie de la santé

Gestion du médicament

Gestion de la santé et de la qualité des produits

Mammites et qualité du lait

Reproduction et pathologie de la reproduction

Pathologie podale et locomotrice

Plans de maîtrise des pathologies respiratoires (BPI) et digestives (ENN)

Pathologie métabolique

Filières et gestion de la santé des petits ruminants (ovins laitiers et allaitants, caprins) notamment sous forme d'enseignements optionnels (ENVT et autres ENV).

2. Une formation pratique sur le site de l'ENVT (filière « classique », filière « ENVT + stage ») et hors ENVT (filière « ENVT + stage ») :

Cette période de formation sera réalisée à la clinique des ruminants de l'ENVT, autour des activités de clinique interne (hospitalisation de ruminants), de nécropsie et de clinique externe (audits, suivis d'élevage, médecine collective des ruminants).

Filière « classique » : la promotion est scindée en 2 groupes, chacun chargé d'un semestre sur la base des souhaits formulés par les étudiants. Les groupes doivent être équilibrés pour chaque semestre. Les rotations ((hôpitaux, autopsie, visites d'élevage-audits et médecine collective, travail personnel) seront effectuées par quinzaine.

Filière « ENVT + stage » : la promotion est scindée en 3 groupes, chacun chargé d'une période de 4 mois sur la base des souhaits formulés par les étudiants. Les groupes doivent être équilibrés pour chaque période de 4 mois. Cette période à l'ENVT est obligatoirement complétée par un stage d'une durée totale de 2 mois, réalisé dans une ou deux clientèle(s) mixte(s) à prédominance rurale. À l'ENVT, les rotations (hôpitaux, autopsie, visites d'élevage-audits et médecine collective, travail personnel) seront effectuées par quinzaine.

3. Le stage tutoré en milieu rural (STER ou « tutorat » : 18 semaines en clientèle et 4 semaines à l'ENVT :

Le tutorat se déroule *dans une clientèle habilitée par le comité de pilotage du tutorat*, dans laquelle l'étudiant tutoré a passé au préalable au moins 2 semaines de stage dans le cursus (stage facultatif ou supplémentaire inclus). La période de 4 semaines à l'ENVT est consacrée principalement à l'autopsie des ruminants. La procédure validée par le comité de pilotage du tutorat précise les exigences vis-à-vis du tuteur, du tutoré et de l'encadrant ENVT, les trois se réunissant avant le tutorat pour en préciser les objectifs et modalités.

4. Modalités d'évaluation

La validation de l'approfondissement correspond à 30 ECTS, qui se répartissent en 10 ECTS pour la partie théorique et 20 ECTS pour la partie pratique de la formation.

L'évaluation du tutorat sera réalisée sur la base :

- d'un examen écrit à la fin de l'enseignement théorique
- d'une présentation orale rapportant 2 cas cliniques de médecine collective.

Le rattrapage sera réalisé selon les mêmes modalités.

L'évaluation des autres filières sera réalisée sur la base :

- d'un examen écrit à la fin de l'enseignement théorique,
- d'une note clinique (évaluation sur cas aux hôpitaux et en salle d'autopsie),
- pour la filière « ENVT+ stage » le stage sera sanctionné par une soutenance (présentation de 2 cas cliniques).

Responsable administratif (filières « classique », « ENVT + stage » et « tutorat »)

Renaud MAILLARD, Pathologie des ruminants, Département Elevages et Produits – Santé Publique Vétérinaire. Courriel : renaud.maillard@envt.fr

Intervenants ENVT

Pathologie des ruminants (H. Cassard, F. Corbière, G. Foucras, R. Maillard, G. Meyer, F. Schelcher) Pathologie de la reproduction (N. Hagen-Picard, D. Bergonier, X. Nouvel) Anatomie pathologique (C. Lacroux, A. Poujade) Parasitologie (E. Bouhsira, P. Jacquiet, E. Liénard), Alimentation (A. Meynadier).

Des intervenants hors ENVT, spécialistes de certains domaines non couverts par les enseignants-chercheurs, pourront assurer des conférences au cours du tronc commun.

Capacité d'accueil :

Filières « classique » et « ENVT + stage » : pas de limite maximale.

Filière tutorat : nombre de places prévu par le Comité de pilotage pour l'ensemble des ENVF.

Inscription possible et souhaitée d'étudiants des autres ENVF.